

Fini le stylo !

Serge Dulude

ARTHUR EST le médecin responsable du GMF de Saint-Éloi dans les Bois-Francs. Sa collègue Emmanuelle s'occupe du dossier médical électronique (DME) au sein du GMF. En effet, l'équipe a l'intention de faire l'acquisition d'un DME et Emmanuelle, l'innovatrice du groupe et la férue de technologie, a accepté avec enthousiasme d'assumer la double fonction de coordonnatrice et de leader du projet. Il faut dire que c'est elle qui a semé la graine au sein du GMF.

Mais quelle est la nature de ce groupe de fonceurs ? La Clinique médicale Saint-Éloi existe depuis douze ans et compte seize médecins de famille (dont quatre nouvellement installés), deux infirmières de GMF, une infirmière auxiliaire, cinq secrétaires-réceptionnistes, une technicienne en administration et plusieurs autres professionnels de la santé à temps partiel (nutritionniste, psychologue et quelques médecins spécialistes). Plus de 15 000 patients y sont inscrits, dont 38 % sont vulnérables.

La clinique est déménagée dans des locaux tout neufs en 2007, année où elle est devenue un GMF. L'année 2013 sera celle de son 2^e renouvellement, et c'est un excellent moment pour mettre en place un DME.

Quels conseils pourrions-nous suggérer à Emmanuelle ?

Tout d'abord, Emmanuelle doit être bien informée et doit bien se renseigner. Il faut éviter la précipitation, communiquer, tenir de courtes rencontres internes fréquentes, s'adjoindre le soutien de son chargé de projet GMF de l'Agence régionale de la santé, bien comprendre le Programme québécois d'adoption du DME, récemment convenu entre la FMOQ et le MSSS, et ne pas hésiter à s'adresser aux représentants de la FMOQ au besoin.

Rappelons que la subvention destinée aux GMF couvre les équipements informatiques et la quincaillerie. Par ailleurs, il y a d'autres volets au programme :

Le Dr Serge Dulude, omnipraticien, est directeur de la Planification et de la Régionalisation à la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

implantation, renouvellement des licences, forfaits de familiarisation et gestion du changement.

Quels sont les outils existants pour orienter Emmanuelle et l'aider à choisir le DME qui convient à la clinique ? Comment peut-elle se prévaloir des remboursements, éviter les écueils et les pertes de temps et tirer profit de tout le potentiel d'un DME ?

Il faut savoir que le MSSS a mis sur pied un site Internet afin, d'une part, de rendre accessibles tous les documents pertinents, dont le formulaire d'adhésion au programme MSSS-FMOQ du DME (www.sogique.qc.ca/Familles-des-services/Actifs-informatiels/PQADME.aspx) et, d'autre part, d'expliquer comment se faire rembourser certaines sommes et bénéficier du forfait de familiarisation. Des personnes-ressources seront également disponibles afin de répondre aux interrogations des médecins.

Par ailleurs, la FMOQ a, pour ainsi dire, pratiquement créé un site Internet consacré au volet DME (<http://dme.fmoq.org>), qui comprend une foire aux questions, un résumé du programme, un chiffrier Excel permettant de faire des scénarios de dépenses et de remboursements admissibles, un guide du participant et une feuille de route.

Cette feuille de route interactive (*tableau*) est d'utilisation facile et permettra à tous les médecins de pouvoir se situer eux-mêmes dans leur démarche. Pour ce qui est des guides relatifs à la numérisation et, le cas échéant, à la destruction totale ou partielle des dossiers papier ainsi que les règles de confidentialité à respecter, mentionnons que le CMQ et l'ACPM ont d'excellentes informations, très détaillées et complètes sur ces sujets. Pour plus d'information, voir l'article de M^e Christiane Larouche intitulé : « La numérisation des dossiers médicaux : un processus à bien documenter ! », publié en novembre 2012 dans *Le Médecin du Québec*.

Quant aux ateliers en devenir de la FMOQ, six sont prévus, dont trois au cours de l'hiver. Ils prendront la forme de blocs de trois heures, au choix, qui porteront sur : le choix d'un DME, la révision des processus et les ressources humaines, les fonctionnalités du DME, l'évaluation de l'offre de services aux patients, le suivi des maladies chroniques (indicateurs, activités de prévention,

Tableau

Feuille de route interactive sur la mise en œuvre d'un DME

1- Information sur le programme

- a. Description du programme
- b. Guide du participant
- c. Rencontre d'information
- d. Ateliers de la FMOQ
- e. Forum des pairs et FAQ
- f. Démonstrations
- g. Bibliothèque
- h. Hyperliens

2- Processus d'adhésion

- a. Critères d'admissibilité
- b. Contrat entre les médecins comprenant diverses informations quant au financement, aux remboursements individuels ou communs, au partage de la banque de données, aux règles de confidentialité à respecter, au processus de copie de secours et de protection des données et aux scénarios à planifier advenant l'arrivée ou le départ d'un médecin.

3- Planification de la transition

- a. Grille d'évaluation du degré de préparation et des besoins
- b. Modèle du plan de transition
- c. Plan budgétaire

4- Acquisition d'un DME

- a. Démonstrations
- b. Formulaire d'évaluation des services fournisseurs
- c. Hyperliens fournisseurs
- d. DME homologués

5- Préparatifs technologiques

6- Révision des processus de travail

7- Utilisation et surveillance

atteinte des cibles). Enfin, un dernier atelier portera sur l'analyse de la performance, l'évaluation générale et les correctifs à apporter.

VOILÀ DONC Emmanuelle et Arthur bien outillés et soutenus afin de pouvoir faire un choix éclairé de DME quant à leurs besoins au sein du GMF de Saint-Éloi. 🏡